



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les jeunes actuellement pris en charge réclament des changements fondamentaux du système de bien-être de l'enfance

L'équipe des audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge va remettre le rapport à l'Assemblée législative de l'Ontario aujourd'hui

TORONTO, Ontario (le lundi 14 mai 2012) - Les jeunes actuellement et anciennement pris en charge qui ont tenu des audiences publiques le mois de Novembre dernier, présenteront un rapport à l'Assemblée législative de l'Ontario aujourd'hui qui inclut une demande de changement fondamental du système bien-être de l'enfance existant. Le rapport intitulé, *Le livre de ma véritable histoire*, découle de près de 200 soumissions des jeunes et d'autres personnes à travers la province sur la manière d'améliorer les résultats pour les enfants de la province. Le rapport donne un aperçu très personnel du système de prise en charge, en utilisant les mots et les expériences des jeunes eux-mêmes.

«En grande partie, être pris en charge rend nos vies plus sûres, mais pas nécessairement plus faciles», dit Wendy, un membre de *l'équipe des audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge* et un ancien pupille de la Couronne. «Le jour où nous avons 18 ans, ou 21 ans au plus tard, la prise en charge prend fin. Il n'y a pas de transition vers l'autonomie. Nous perdons immédiatement le soutien affectif et financier, et nous n'avons plus accès aux personnes et au système que nous avons appris à connaître. Certains d'entre nous n'ont pas un endroit que nous pouvons considérer comme notre maison et nous n'avons personne à qui demander de l'aide ou un soutien.»

Le mois de Novembre dernier, une équipe de jeunes, soutenu par le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, a organisé un événement historique, les audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge à Queen's Park. Ces audiences publiques, organisées et dirigées par des jeunes actuellement et anciennement pris en charge, étaient une première dans son genre au Canada et ont examiné les défis auxquels sont confrontés pupilles de la Couronne quand ils commencent à atteindre l'âge limite de la prise en charge à 18 ans. L'équipe de jeunes a consigné ce qu'elle a entendu lors des audiences publiques et ce qu'elle a appris des soumissions, et a identifié six thèmes principaux qui composent le rapport. Ils ont également défini une série d'objectifs à atteindre sur lesquels nous devons tous travailler ensemble - à partir du moment où ils commencent leur cheminement dans la prise en charge jusqu'au moment où ils la quittent.

«Certains jeunes nous ont relaté les expériences heureuses qu'ils ont eu dans le système, mais d'autres - et les statistiques - nous racontent une différente histoire», explique Shanna, un membre de *l'équipe des audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge* et un ancien pupille de la Couronne. «Avec ce rapport, nous avons développé une vision pour le changement que nous voulons voir se réaliser. Plutôt que les enfants et les jeunes se sentent vulnérables, isolés et exclus de nos vies; nous voulons nous sentir protégés, respectés, soutenus et bien plus encore.»

Le rapport sur les audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge a une recommandation clé: La province de l'Ontario doit reconnaître que le système actuel a besoin de changer fondamentalement afin de mieux préparer les jeunes pris en charge à réussir. Les jeunes veulent que la province travaille avec les jeunes actuellement et

anciennement pris en charge, ainsi que d'autres parties prenantes afin d'apporter ce changement, et demandent à la province de finaliser un plan d'action au plus tard en Novembre 2012.

Le rapport contient des recommandations supplémentaires sur les changements qui pourraient être mises en œuvre assez rapidement, notamment: prolongement de l'âge pour les soins et entretien prolongés, un programme de soutien offert à ceux qui restent à l'école de 21 ans jusqu'à l'âge de 25 ans; permettre aux jeunes de rester en famille d'accueil et foyer de groupe jusqu'à ce qu'ils soient prêts à devenir autonomes ; et, proclamer une « journée des enfants et des jeunes pris en charge» pour sensibiliser le public et réduire la stigmatisation qui entoure le système de prise en charge et garder un œil sur les changements nécessaires pour améliorer leur vie.

L'intervenant de l'Ontario en faveur des enfants et des jeunes a loué le travail d'équipe des jeunes et a soutenu leur appel à l'inclusion dans le processus de prise de décision. « Ce que j'entends de la part des jeunes, c'est qu'ils nous demandent de faire les choses différemment et de trouver des solutions humaines aux problèmes humains», explique Irwin Elman, intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes. «Les familles ne sont pas un système ou une institution - les familles sont des gens qui se soucient les uns des autres. Nous pouvons faire mieux pour ces jeunes. »

À propos de la question des jeunes quittant la prise en charge en Ontario

La province de l'Ontario est le tuteur légal de plus de 8.300 enfants et jeunes qui vivent dans différentes parties du système de bien-être de l'enfance. Ces jeunes gens sont pupilles de la Couronne qui ont été définitivement retirés de leur famille et leur foyer. Ils vivent dans des foyers d'accueil, foyers de groupe, les programmes de logement de transition ou sont en garde à vue judiciaire. Lorsque ces jeunes atteignent l'âge de 18 ans, ils sont appelés à devenir autonomes et commencer à se débrouiller seuls à un âge où la plupart des jeunes de l'Ontario vivent encore et sont soutenus par la famille. Un soutien limité est offert à ceux qui restent à l'école jusqu'à l'âge de 21 ans, mais à ce moment là le gouvernement n'offre plus aucun soutien.

Il existe des preuves que lorsque pupilles de la Couronne quittent le système de prise en charge, ils ne réussissent pas aussi bien que d'autres jeunes adultes. Ils sont moins susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires, poursuivre des études supérieures ou gagner un salaire décent. Ils sont aussi plus susceptibles d'éprouver des difficultés économiques, devenir sans-abri, être aux prises avec des problèmes de santé mentale et avoir un problème avec le système de justice pénale.

Le rapport sur les audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge, *Le livre de ma véritable histoire*, est disponible sur le site Bureau de l'intervenant provincial à l'adresse suivante: <http://www.provincialadvocate.on.ca>. Un reportage vidéo est également disponible à l'adresse: www.youtube.com/provincialadvocate.

Pour plus de renseignements sur le projet Notre Voix Notre Tour et le rapport sur les audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge, veuillez visiter notre site internet: www.provincialadvocate.on.ca/main/en/hearings/pages/home.html; ou connectez-vous avec nous à travers les médias sociaux : www.facebook.com/ourvoiceturn; www.twitter.com/ourvoiceturn et www.youtube.com/provincialadvocate.

À propos du Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et les jeunes

Le Bureau de l'intervenant provincial relève directement de l'Assemblée législative et offre une voix indépendante aux enfants et jeunes, y compris les enfants ayant des besoins particuliers et les enfants des Premières Nations. L'intervenant provincial reçoit et répond aux préoccupations des enfants, des jeunes et des familles qui sollicitent ou reçoivent des services en vertu de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille et la Loi sur l'éducation (écoles provinciales et d'application). L'intervenant provincial identifie les problèmes systémiques touchant les enfants, procède à des examens et assure l'éducation et des conseils sur la question de la défense des intérêts et des droits

des enfants. Le Bureau est guidé par les principes de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et a un engagement fort pour la participation des jeunes.

-30-

Pour organiser une entrevue avec l'un des membres de l'équipe des audiences publiques des jeunes quittant la prise en charge, ou l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, veuillez contacter:

Fiona Taylor

Tél: 416-420-7728

Courriel: Fiona_taylor@live.com